

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 octobre 2020

Initiative ASEB, HE Vinci, UCLouvain et EPHEC Réouverture de l'épicerie sociale 'Free Alma' à Woluwe

EN BREF :

- Fermée en raison de la pandémie de covid-19, l'**épicerie sociale 'Free Alma' rouvre ses portes sur le site de l'UCLouvain à Woluwe** à l'initiative de l'association pour la solidarité étudiante en Belgique (ASEB), avec le soutien de la **Haute école Léonard de Vinci**, de l'**UCLouvain Bruxelles** et de l'**EPHEC**
- Elle est **accessible à tous les étudiant·es** inscrit·es dans l'enseignement supérieur sur le site de Woluwe
- Nouveauté : l'accès à l'épicerie se fait moyennant une [inscription en ligne](#)

INFOS PRATIQUES

Où ? Avenue Emile Vandervelde 153, 1200 Bruxelles (rez-de-chaussée de l'église Notre-Dame de l'Assomption)

Quand ? Ouvert le mardi de 16h à 18h30

CONTACT(S) PRESSE :

Anne Dautrebande, coordinatrice du service social de la HE Vinci, **0472 79 64 69**

Fermée en raison de l'épidémie de covid-19, l'épicerie **sociale 'Free Alma' rouvre ses portes** sur le campus de la Haute école Léonard de Vinci, de l'UCLouvain Bruxelles et de l'EPHEC à Woluwe. Réservée aux étudiant·es inscrit·es dans l'enseignement supérieur sur le site de Woluwe, l'épicerie sociale est ouverte tous les mardis.

En raison de la pandémie, outre des mesures telles que fléchage, désinfection obligatoire des mains, port du masque obligatoire, **il est demandé aux étudiant·es de s'inscrire en ligne** (accessible 48h avant l'ouverture – 150 inscriptions max). Il faut également **se munir de sacs réutilisables**, de 4 € et de sa carte d'étudiant (ou attestation d'inscription).

Lancée il y a tout juste un an, l'épicerie sociale est une **initiative de l'association pour la solidarité étudiante en Belgique (ASEB)**, avec le soutien de la **HE Vinci**, l'**UCLouvain Bruxelles** et l'**EPHEC**. En proposant des invendus, elle veut mettre l'accent sur le refus du gaspillage et une consommation écoresponsable. Free Alma vient aussi compléter les mesures d'aide sociale mises en place par les trois institutions d'enseignement supérieur, en permettant, quand c'est nécessaire, de s'alimenter à moindre coût. **Aucun critère social n'est requis pour pouvoir y accéder.**

Les aides sociales accordées par les trois institutions sont les suivantes :

À la **HE Vinci**, le service social, avec le soutien du Conseil social, apporte écoute, soutien et aide matérielle et financière à tous les étudiants qui en font la demande. Ces aides sont individualisées et répondent aux besoins spécifiques de chaque situation.

L'**UCLouvain** consacre chaque année 2,7 millions € pour venir en aide aux étudiant·es en difficulté. Cette aide prend la forme de bourses sur fonds propres (1,75 millions €), aide au logement, matériel académique, service emploi... L'équipe du service d'aide comprend 50 professionnel·les.

À l'**EPHEC**, le service social apporte une aide matérielle et financière à ses étudiants en situation précaire, notamment en termes d'aide au logement, achat de matériel, tickets-repas, participation aux frais de séjours académiques à l'étranger.